

# À qui la langue ? Pratiques de l'écriture égalitaire

Catherine Leclerc, Michael David Miller

DANS **TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS** 2022/1 (N° 47), PAGES 161 À 164

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1294-6303

ISBN 9782348074844

DOI 10.3917/tgs.047.0161

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2022-1-page-161.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Catherine Leclerc et Michael David Miller

## À qui la langue ? Pratiques de l'écriture égalitaire

Dès les années 1970, le Québec se situait à l'avant-garde des démarches visant à rendre l'existence des femmes visible dans l'écriture du français. L'Office québécois de la langue française (OQLF), devenu l'autorité de référence, recommandait la féminisation des titres de fonction – une pratique d'abord décriée que même les puristes adoptent à présent sans regimber. Cette fois sans longueur d'avance sur le reste de la francophonie, la réflexion québécoise sur l'écriture inclusive s'élargit depuis à l'ensemble de la diversité de genre. À la féminisation des titres, aux doubles flexions et à la rédaction épïcène prônées depuis longtemps par l'OQLF s'ajoutent – non sans controverse – point médian, nouveaux pronoms et autres néologismes permettant d'exprimer le genre de manière non binaire. C'est dans ce contexte que débutait notre collaboration, lors d'un panel organisé en 2018 par le Bureau de l'éducation en équité sociale et en diversité de l'Université McGill. Travaillant en français dans cette institution anglophone, l'une comme professeure de littérature et de traduction et l'autre comme bibliothécaire de liaison, nous nous intéressions aux développements d'une pratique déjà établie en langue anglaise et qui prenait son essor en français.

Michael David Miller venait de créer le Guide de recherche sur l'écriture inclusive de la Bibliothèque de l'Université McGill, qui rassemble des liens vers des ressources scientifiques, gouvernementales et populaires sur le sujet, ainsi qu'une bibliographie. La création de tels guides fait partie des fonctions des bibliothécaires universitaires. Mais celui sur l'écriture inclusive allait prendre une ampleur exceptionnelle. Consulté 2 168 fois l'année de sa création, il le serait 8 188 fois en 2019 et 19 528 en 2020. En date du 6 septembre, 22 444 consultations avaient lieu en 2021. Consulté surtout au Canada, le Guide l'est aussi depuis la France, la Belgique et la Suisse. Plusieurs organismes canadiens s'y réfèrent dans leurs guides de rédaction. Des institutions d'enseignement canadiennes et américaines l'ont intégré à leur plateforme d'apprentissage. En octobre 2020, l'association *Women in Games* France en partageait la référence dans ses réseaux sociaux. Le Guide génère en outre un trafic significatif vers d'autres ressources, comme la convertisseuse de texte en langage inclusif IncluZor-e. L'OQLF a jugé bon d'y

faire inclure la mise à jour de son *Autoformation sur la rédaction épïcène*. Conséquence de son rayonnement, le Guide a aussi reçu quelques critiques, dont un message qualifiant de « francophobe » le fait de ne pas suivre les édits de l'Académie française.

De son côté, Catherine Leclerc préparait des cours sur l'écriture et la traduction inclusives. L'un d'eux, donné à l'hiver 2021, était axé sur l'enseignement de stratégies de rédaction inclusive, des plus normatives aux plus expérimentales. La professeure avait supposé que les nouvelles techniques, non enseignées à l'école, seraient plus difficiles à maîtriser que celles qui s'appuient sur les règles admises du français. Or c'est le contraire qui s'est produit. Ainsi dans cet extrait de *L'Art du roman* de Milan Kundera [1986] :

Le romancier est celui qui, selon Flaubert, veut disparaître derrière son œuvre. [...] Tous les vrais romanciers sont à l'écoute d'une sagesse suprapersonnelle que j'aimerais appeler la sagesse du roman, ce qui explique que les grands romans sont toujours un peu plus intelligents que leurs auteurs.

Il ne s'agissait pas ici de dire que Kundera aurait dû écrire son texte différemment, mais de faire de son « romancier » au masculin générique le point de départ de stratégies de réécriture ouvertes à tous les genres. La première stratégie consistait à réécrire le texte sans déroger à la langue normative :

La personne qui sait écrire des romans veut, selon Flaubert, disparaître derrière son œuvre. [...] Savoir écrire des romans, c'est être à l'écoute d'une sagesse suprapersonnelle que j'aimerais appeler la sagesse du roman, ce qui explique que les grands romans sont toujours un peu plus intelligents que les personnes qui les ont écrits.

La seconde stratégie consistait à s'appuyer sur les propositions grammaticales d'Alpheratz [2018] et de Florence Ashley [2019] :

Lu romancière est céal qui, selon Flaubert, veut disparaître derrière son œuvre. [...] Touz les vraiz romancièrez sont à l'écoute d'une sagesse suprapersonnelle que j'aimerais appeler la sagesse du roman, ce qui explique que les grands romans sont toujours un peu plus intelligents que leurs autaires.

Cette seconde réécriture est certes plus inhabituelle que la première. Toutefois, l'ensemble du groupe est arrivé à en respecter les règles. La première réécriture, elle, révélait le travail de contournement nécessaire à la neutralisation du genre en français normatif. Les meilleur·e·s y réussissaient à merveille ; les plus faibles commettaient des maladresses illustrant le « redoublement de complexité » que l'Académie française [2017] associe à l'écriture inclusive.

Récurrent en matière d'écriture inclusive, ce souci d'accessibilité ne se manifeste pas autant dans les autres aspects du français où il serait pertinent : la timide réforme de l'orthographe de 1990 a été appliquée encore plus timidement ; malgré de nombreux appuis, celle sur les accords du participe passé ne s'est pas encore concrétisée. De leur côté, les

communautés de la diversité de genre adaptent sans relâche leurs stratégies d'écriture aux défis de l'accessibilité. Lorsqu'il s'est imposé, le point médian a mis de l'ordre à une panoplie de procédés concurrents. Quand on s'est aperçu qu'il posait des difficultés aux logiciels de synthèse vocale, on a diffusé des options typographiques de substitution. Un point d'hyphénation compatible avec de tels logiciels a vite été créé, tandis que des applications permettant d'automatiser certaines stratégies d'écriture inclusive voient le jour. Puisque les préoccupations sur l'accessibilité du français se sont concentrées sur elle, on pourrait dire que l'écriture inclusive contribue doublement à l'inclusivité.

Sans surprise, les principales difficultés de l'écriture inclusive tournent autour de l'absence d'un genre neutre en français. Il est vrai que l'emploi du masculin comme neutre s'appuie sur un principe d'économie linguistique. Mais la psycholinguistique [voir Gygas, Zufferey et Gabriel, 2021] nous apprend que le masculin remplit mal son rôle de neutre, générant confusion et effacement des sujets non masculins. Issues des communautés de la diversité de genre, les formes neutres non masculines répondent donc à un besoin linguistique plus vaste : nommer sans encombrement les personnes non binaires, mais aussi les groupes mixtes ou les individus de genre inconnu. Des élèves de l'école primaire voient vite l'économie que représente l'emploi d'un pronom neutre lors d'exercices de conjugaison.

Si elle peut sembler affolante, la multiplication des formes d'écriture inclusive suit l'évolution normale de la langue : parmi ces usages, certains se répandront suffisamment pour qu'une standardisation vienne les consolider. Pour nous, il ne s'agit pas de prendre position à l'égard d'une forme ou d'une autre. Nous choisissons plutôt de porter attention à leur adoption – et observons sur ce terrain la normalisation à l'œuvre. Depuis 2020, nos activités sont intégrées à un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada<sup>1</sup>. Cette subvention a permis l'embauche d'assistant-e-s, qui bonifient le Guide de recherche sur l'écriture inclusive de leurs suggestions en plus d'y apporter des corrections. Les assistant-e-s analysent aussi les recommandations publiées en matière d'écriture inclusive et recensent des œuvres littéraires qui en font usage. Le nombre grandissant de pièces à apporter à ces corpus montre le foisonnement auquel on assiste.

Plusieurs s'inquiètent de ce foisonnement et l'Académie va jusqu'à supposer qu'il entraînera une perte de l'attrait exercé par le français. Au Canada, nous observons pourtant le phénomène inverse : les médias rapportent que des francophones non binaires hésitent à recourir à des services dans leur langue maternelle par crainte d'être mégenré-e-s. Des spécialistes ont reproché aux adeptes d'une débinarisation

<sup>1</sup> Le projet, qui comporte en outre une importante dimension traductologique, s'intitule : « La traduction inclusive, entre normativité et ouverture : un travail sur des formes non encore fixées ».

de réclamer l'universalisation de leurs préférences personnelles. Mais si l'écriture inclusive a tant de résonances qu'elle fait réagir l'Académie, c'est précisément parce que les questions qu'elle soulève sont d'intérêt général et parce que ses propositions se répandent au-delà de cercles restreints. Le phénomène met en question une vision centralisatrice et uniforme du français – celle que défend l'Académie, mais dont le locuteur francophone fait partout les frais, sur bien d'autres enjeux que l'écriture inclusive.

Les communautés de la diversité de genre nous rappellent qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la reconnaissance pour se saisir de la langue. « Celles et ceux qui n'ont pas accès aux sphères de pouvoir [...] créent leurs propres outils et construisent des solidarités en se passant très bien d'une quelconque validation "officielle" », écrivent Patricia Porchat et Thamy Ayouch dans leur introduction à *Transféminismes* [Thomas, Grusic et Espineira, 2015]. À l'inverse, la sociolinguistique nous a appris qu'une langue qui s'attaque à sa variation sape ses propres assises en nuisant à sa vitalité. La question de l'accessibilité se résout justement dans l'adaptabilité. Notre titre, *À qui la langue ?* est calqué sur un slogan de manifestation étudiante : *À qui la rue ? À nous la rue*. La langue est aussi à qui la prend.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACADÉMIE FRANÇAISE, 2017, « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite "inclusive" » (<https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>), 26 octobre.
- ALPHERATZ, 2018, *Grammaire du français inclusif*, Chateauroux, Vents Solars.
- ASHLEY Florence, 2019, « Les personnes non-binaires en français: une perspective concernée et militante », <https://h-france.net/Salon/SalonVol11no14.5.Ashley.pdf>, *H-France Forum*, vol. 11, n° 5.
- GYGAX Pascal, ZUFFEREY Sandrine et GABRIEL Ute, 2021, *Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes*, Paris, Le Robert.
- KUNDERA Milan, 1986, *L'art du roman*, Paris, Gallimard.
- MILLER Michael David, 2018, *Guide de recherche sur l'écriture inclusive de la Bibliothèque de l'Université McGill* (<https://libraryguides.mcgill.ca/ecritureinclusive>), Montréal, Bibliothèque de l'Université McGill.
- THOMAS Maud-Yeuse, GRUSIC Noomi B. et ESPINEIRA Karine, 2015, *Transféminismes* ([https://www.observatoire-des-transidentites.com/2015-11-nous-transfeministes/#\\_ftnref1](https://www.observatoire-des-transidentites.com/2015-11-nous-transfeministes/#_ftnref1)), Paris, L'Harmattan.